



REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

Genève, le 25 octobre 2012

MISSION PERMANENTE DU SENEGAL
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
26, Chemin de Joinville - COINTRIN - GENEVE 1216
FAX (4122) 740 07 11 - TEL : (4122) 918 02 30
E MAIL : mission.senegal@ties.itu.int

temps de parole : 1'56

DECLARATION DU SENEGAL
A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU BENIN

Madame la Présidente,

Je remercie Son Excellence Madame Marie-Elise GBEDO, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, pour l'exposé sur la situation des droits de l'homme au Bénin, exposé qui renseigne sur l'engagement des autorités béninoises en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme.

Cet engagement, au-delà des instruments dernièrement ratifiés par le Bénin, est reflété dans le rapport, grâce aux mesures prises en droite ligne des recommandations issues du 1^{er} cycle de l'EPU et qui ont un impact appréciable sur le cadre général des droits de l'homme comprenant désormais, entre autres, une loi portant abolition de la peine de mort.

Il plait à ma délégation de relever la création d'un poste de Médiateur de la République et la réforme en cours pour adapter la Commission béninoise des droits de l'homme aux principes de Paris. Il s'y ajoute les stratégies déployées pour la réduction de la pauvreté et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Sans oublier les mesures prises en vue de promouvoir et de protéger les droits des femmes et des enfants, notamment la gratuité de l'enseignement des filles jusqu'à un certain niveau scolaire, malgré la rareté des ressources.

Toute cette dynamique mérite d'être appuyée par l'octroi au Bénin, d'une assistance technique conséquente. Ma délégation souhaiterait maintenant formuler les recommandations ci-après :

- Poursuivre le processus de mise en place du mécanisme national de prévention de la torture ;
- Renforcer les efforts de lutte contre la pauvreté.

Je vous remercie.